

et honnêtes libéraux : Vous feriez mieux de ne pas voter pour la prohibition, car vous embarrasseriez M. Laurier.

C'est un fait significatif que les endroits qui donnent les plus fortes majorités libérales, donnent aussi les plus fortes majorités contre la prohibition. J'ai toujours cru que le parti libéral était le parti de la tempérance, mais lorsqu'il s'est agi de voter sur la prohibition, il ne l'a pas fait voir. Il y a du louche dans toute l'affaire. Le village de Morrisburg que j'habite donne une majorité libérale et c'est le seul endroit de tout le comté qui ait donné une majorité contre la prohibition. Les votes les plus prononcés contre la prohibition dans Ontario, dans la plupart des cas, ont été donnés dans les comtés grits ; c'est une preuve que les honorables députés de la droite ont employé leur influence à combattre la prohibition, en dépit de leurs principes, en dépit de leur programme de 1893, pour échapper à la responsabilité qu'ils avaient assumée. Mais j'espère que le peuple saura leur demander compte de leur conduite ; car je ne crois pas qu'il y ait un seul électeur sincère, qu'il soit partisan ou non de la prohibition, qui refusera de condamner le gouvernement pour son manque de franchise dans une question qui implique un si grand principe économique. Le parti qui, sans nécessité, met ainsi en conflit des éléments opposés de la population mérite d'être accusé de manquer d'honnêteté dans le règlement des questions publiques.

Mais, malheureusement, ce n'est pas tout. Les conséquences de cette conduite du gouvernement ne peuvent qu'ajouter, dans l'avenir, à l'acrimonie et aux différends qui se perpétueront sur cette question. Au lieu de permettre aux électeurs de s'en tenir tranquillement à ces convictions que leur dicte leur conscience, la conduite du gouvernement aura pour effet d'aggraver le différend et de grands maux pourront en résulter.

Je dis que si les Canadiens doivent avoir la prohibition, ils devront l'avoir d'ici à quinze ans, ou ils ne l'auront jamais, car je considère que, d'ici à un certain nombre d'années, l'élément étranger s'introduira dans le pays en si grande quantité, qu'il contrebalancera en grande partie les désirs de la population actuelle qui veut la prohibition et qui l'a demandée lors du plébiscite. Dans tout pays où il se forme de grands centres de population, comme aux États-Unis, en Angleterre, ou les autres pays de l'Europe, la prohibition est une impossibilité. La même chose aura lieu au Canada.

Je dis donc que le parti libéral a causé un tort considérable à la cause de la tempérance, un tort dont il est impossible de mesurer l'étendue. Et pourquoi l'a-t-il fait ? Uniquement pour des fins de parti. On ne peut pas sortir de là. De toute cette affaire, il ressort logiquement et fatalement que le gouvernement a agi sur cette question, non dans l'intérêt du pays, mais dans celui de son parti.

Tout homme sensé ne peut que trouver amusant d'entendre les libéraux prétendre que leur parti a tenu ses promesses. S'il en était ainsi, leurs promesses n'équivaldraient pas à grand-chose, car ils ont changé très peu de chose à l'ancienne politique conservatrice. Il est vrai qu'ils ont raccourci un peu le manteau et y ont ajouté une dentelle qu'ils appellent le commerce différentiel avec l'Angleterre, pour tromper le peuple et lui faire croire qu'ils ont changé la politique nationale. Mais je les défie de défaire une couture ou d'enlever un bouton de ce manteau. Ils ne l'osent pas ; ils ont peur. Je les défie de modifier davantage ce manteau dont ils se couvrent et qu'ils ont dérobé aux conservateurs—et je ferai remarquer, en passant, qu'ils sont mieux habillés qu'ils ne l'ont jamais été. Mon seul regret c'est que nos vieux habits ne soient pas actuellement mieux habités.

Aujourd'hui, l'opinion publique les condamne, et ils le savent, car chaque fois qu'il y a une élection à faire, que voit-on ? Ils s'empressent de concentrer dans ce comté, non seulement toutes les influences dont peut disposer le gouvernement fédéral, mais aussi celles dont disposent les législatures provinciales. Ils n'agissent pas ainsi pour avoir une expression de l'opinion publique, mais bien pour empêcher l'opinion publique de se manifester. C'est ce qui a lieu dans tout le pays, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

Dès qu'un comté est ouvert, s'il y a un havre à améliorer, on voit arriver le ministre des Travaux publics qui examine les batitures et les rochers. Mais ce sont les rochers politiques qu'il vient enlever et les hauts-fonds des principes libéraux qu'il vient creuser. Il dit aux électeurs : "Nous voulons dépenser de l'argent au milieu de vous, demandez-en ; combien vous faut-il ? Nous vous donnerons ce que vous demanderez."

Ce spectacle se répète partout soit pour un chemin de fer, soit pour une maison d'école. Le gouvernement provincial, appuyé par le gouvernement fédéral, dit aux électeurs : "Vous voulez une école, nous allons vous la donner", et le gouvernement fédéral ajoute : "Vous voulez vous rendre à tel endroit en chemin de fer, nous allons vous en construire une." Voilà le bilan libéral, pour le passé, et ils ont peur de le soumettre au peuple. Je l'ai déjà prouvé et je le prouverai davantage, à la reprise de la séance.

A six heures, la séance est suspendue.

Séance du soir.

M. BRODER : M. l'Orateur, avant la suspension de la séance, j'ai parlé de l'attitude du parti au pouvoir sur la question du plébiscite et de la manière dont le gouvernement traite le verdict rendu par le peuple sur cette question.

Un grand nombre de députés conservateurs et d'électeurs dans tout le pays, ont compris,